

Fiche de travail – Travail en groupe – Kofi Annan, architecte de la paix.

- **Objectif** : présenter en 5 minutes une initiative ou action de Kofi Annan prouvant son rôle clé au sein de l'ONU comme « architecte de la paix ».
- **Consigne** : votre présentation doit comporter :
 - La **nature précise** de l'initiative ou de l'action
 - **L'intérêt** de cette initiative ou action par rapport aux missions de l'ONU
 - Le **bilan** de cette initiative (aboutie ? abandonnée ? en suspens ? ...)

Action 1 : Doc 3 p. 116 + 2 & 5 p. 130-135

Action 2 : Doc 1, 4 et 5 p. 116-117 + 3 p 135 + doc ci-joint

Le secrétaire général des Nations unies n'a eu aucune hésitation face au journaliste de la BBC qui lui demandait s'il jugeait l'entrée en guerre contre l'Irak illégale. « Oui, si vous voulez. J'ai signalé qu'elle n'était pas conforme à la Charte de l'ONU de notre point de vue et qu'elle était donc illégale de ce point de vue », a-t-il expliqué. « Je suis l'un de ceux qui croient qu'il y aurait dû y avoir une deuxième résolution du Conseil de sécurité pour donner le feu vert à l'invasion de l'Irak par les États-Unis », a également ajouté Kofi Annan. La Charte des Nations unies autorise en effet les États à faire usage de la force armée mais avec l'accord du Conseil dans le but de faire respecter les règles ou les résolutions de l'organisation internationale. [...] Or dans le cas de l'Irak en 2003, les États-Unis ont abandonné l'idée d'obtenir l'aval du Conseil de sécurité dès lors qu'il était clair qu'une résolution allant dans ce sens n'avait aucune chance d'aboutir à cause notamment de la position de la tróika européenne – France, Allemagne et Russie –, Paris ayant également menacé d'user de son droit de veto. [...] Plus gênant pour Washington aura été le scepticisme affiché par Kofi Annan quant à l'organisation en janvier prochain d'élections générales en Irak. Dans son interview à la BBC, le secrétaire général a en effet été très clair. « On ne peut pas avoir d'élections crédibles si les conditions de sécurité restent ce qu'elles sont aujourd'hui », a-t-il affirmé jugeant très « improbable » que le gouvernement d'Iyad Allaoui soit capable d'organiser un tel scrutin.

Mounia Daoudi, « La guerre en Irak "illégal" pour Kofi Annan », rfi.fr, 16 septembre 2004.

Action 3

En annonçant qu'ils allaient se retirer de la Cour pénale internationale (CPI), le Burundi, la Gambie et l'Afrique du Sud ont pu donner l'impression que l'Afrique dans son ensemble était hostile à cette Cour

Je suis africain et c'est moi qui ai présidé à l'ouverture de la conférence de Rome en 1998, celle-là même qui a conduit à la création de la Cour, et j'étais fier que mon continent en soit le partisan le plus enthousiaste. Les souvenirs des horreurs du génocide rwandais étaient encore frais dans nos esprits. J'ajoute que le premier pays signataire du traité fut africain (le Sénégal), et que l'Afrique demeure le premier groupe régional au sein de la CPI, avec 34 États parties au Statut de Rome sur 124.

Nous sommes également ceux qui y avons eu recours le plus souvent, et ce dès ses débuts. Huit des neuf enquêtes qui concernent le continent ont été demandées par les États africains eux-mêmes. Les États africains ont également soutenu les renvois devant la Cour des cas du Darfour et de la Libye, ainsi que le demandait le Conseil de sécurité. Le cas du Kenya fut le seul à être ouvert indépendamment par la CPI, mais il jouissait du soutien enthousiaste d'une majorité de Kényans, qui voulaient que justice soit faite après la mort de 1 300 des leurs lors des violences qui ont suivi les élections de 2007.

Non, la CPI ne supprime pas les juridictions nationales : si elle s'est impliquée dans ces affaires, c'est parce que les autorités nationales n'ont pas conduit de véritables enquêtes après les crimes perpétrés. Elle n'intervient que dans les cas où les pays concernés ne peuvent pas ou ne veulent pas traduire en justice leurs propres citoyens. (...) Certains rétorqueront que la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples devrait jouer ce rôle. Mais si son protocole a été adopté il y a deux ans, il demeure largement non ratifié. Pour le moment, force est de constater que la CPI demeure le dernier recours pour les victimes des crimes les plus odieux.

Kofi Annan, entretien accordé à *Jeune Afrique*, 30/11/2016

Action 4 – Kofi Annan, entretien accordé à *Libération*, 22/09/2010

On me demande souvent ce que je considère comme les temps forts de ma carrière à l'ONU. S'il y a eu beaucoup de moments merveilleux, accueillir la plus grande assemblée de dirigeants de la planète jamais réunie à New York pour signer la Déclaration du Millénaire figure assurément parmi les meilleurs. (...) pour une fois, le gouffre entre riches et pauvres, les différences entre pays souvent en profond désaccord, semblaient s'effacer au profit d'une véritable coopération des nations et des individus.

Sans aucun doute, depuis dix ans, les 8 Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ont bien servi. Non seulement ont-ils apporté une orientation nécessaire aux efforts de développement et à la coopération internationale, mais ils ont aussi produit des résultats. Nous avons vu les taux d'inscription à l'école pratiquement doubler en Éthiopie et en Tanzanie, et des pays comme le Malawi et l'Algérie passer du statut d'importateurs de produits alimentaires à celui d'exportateurs. Nous avons vu le taux d'infection au VIH diminuer considérablement en Afrique subsaharienne et le nombre de cas de paludisme baisser de moitié dans des pays comme le Rwanda et la Zambie. Partout, nous avons vu que les efforts pour atteindre les OMD amélioreraient la vie de millions de personnes.

Or, les temps ont considérablement changé depuis la Déclaration du millénaire. A cette époque régnait une confiance palpable en notre capacité à pouvoir résoudre collectivement les problèmes. On admettait que dans un monde d'abondance et de progrès technique stupéfiant, la pauvreté, la famine, et la relative indigence qui accablaient tant de nos semblables étaient inacceptables.

Cette confiance s'est aujourd'hui flétrie (...). Pourtant, notre interdépendance devient de plus en plus évidente. Le décevant sommet de Copenhague sur le changement climatique fut un exemple malheureux de cette tendance paradoxale. Que les problèmes de la planète ne puissent se résoudre dans un seul pays ou sur un seul continent, semble être de mieux en mieux compris. Cependant, cette prise de conscience ne se traduit pas en actions décisives ni ne mène vers la réforme de la gouvernance mondiale tant attendue. L'absence de volonté politique et de consensus international, ainsi qu'un éventail croissant de pressions financières et politiques nationales, constituent des obstacles redoutables. (...) Plusieurs donateurs importants ont déjà revu leurs engagements ou ont relâché leurs efforts (...). Les dernières prévisions indiquent qu'il manquera environ 21 milliards de dollars aux objectifs consentis. (...) Le message doit être clair. Réaliser les OMD n'est pas une option, mais bien une nécessité. Celle d'investir pour un monde plus sûr, plus humain et plus prospère. (...) Qui peut s'opposer à des objectifs aussi simples et puissants que l'accès à la nourriture et à l'eau potable, à l'emploi, aux services de santé et à l'éducation pour tout le monde ?

Action 5 -

« D'où vient ce principe (la "responsabilité de protéger") et en quoi consiste-t-il ? A l'origine, il y eut le "plus jamais ça" des lendemains du génocide au Rwanda. En 1994, ce massacre - 800 000 Tutsi et Hutu modérés passés à la machette en l'espace de trois mois - avait représenté l'échec de tout ce que la communauté internationale avait cru bâtir comme garde-fous, après les atrocités de la seconde guerre mondiale. (...) Il a fallu du temps pour que l'idée chemine. En 2000, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, traumatisé par la tragédie rwandaise, lance (...) cette injonction : "Si l'intervention humanitaire est une atteinte inacceptable à la souveraineté, alors comment devrions-nous répondre à un drame comme le Rwanda ou à celui de Srebrenica, à des violations systématiques des droits de l'homme qui offensent tous les préceptes de notre humanité commune ?"

Toute la difficulté consistait à faire approuver par l'ensemble des nations, et non seulement par les Occidentaux, un concept permettant de limiter la notion de souveraineté des États en cas de crimes graves. (...) La nouvelle idée était de faire admettre par tous, pays du Sud et pays du Nord, régimes autocratiques et démocraties, que si un pouvoir n'était pas en mesure - ou a fortiori ne souhaitait pas - de protéger les civils contre des exactions de masse, la communauté internationale devait impérativement s'en mêler. (...) En 2000, donc, pour tenter de concilier tout le monde autour d'une nouvelle doctrine, un groupe international de réflexion est mis sur pied, à l'initiative du gouvernement canadien. (...). En décembre 2001, ils remettent à l'ONU un rapport, intitulé "Responsabilité de protéger", ou "R2P", selon l'acronyme employé en anglais. Le cœur de cette nouvelle approche était d'inverser la perspective : le point de départ n'était plus le "droit" des États à intervenir, mais la "responsabilité" d'un gouvernement de protéger son propre peuple. Cela paraissait imparable. En 2005, "R2P" était approuvée par un vote unanime de l'Assemblée générale des Nations unies à New York. »

Natalie Nougayrède, *Le Monde*, 21/04/2011



Action 6

À la veille du sommet mondial de l'ONU qui doit se tenir en septembre 2005 à New York, en présence de 170 chefs d'État et de gouvernement, Kofi Annan fait des propositions pour réformer l'Organisation des Nations unies.

Bien qu'il soit difficile de le démontrer, l'ONU a très probablement désamorcé de nombreuses guerres en utilisant les bons offices du secrétaire général pour régler pacifiquement les conflits. La médiation a permis de régler plus de conflits civils ces 15 dernières années qu'au cours des deux siècles précédents. [...] Mais nous aurions certainement pu sauver davantage de vies si nous avions eu les moyens et le personnel voulus. J'engage les États membres à fournir des ressources supplémentaires au secrétaire général pour lui permettre de poursuivre ses missions de bons offices. [...] Environ la moitié des pays qui sortent d'une guerre retombent dans la violence dans les cinq années qui suivent. Ces deux constats nous font bien comprendre que si nous

voulons prévenir les conflits, nous devons veiller à ce que les accords de paix soient appliqués de manière viable et durable. [...] Je propose donc aux États membres de créer, à cette fin, une commission intergouvernementale de consolidation de la paix, ainsi qu'un bureau d'appui à la consolidation de la paix, au secrétariat de l'ONU. [...]

Il y a deux ans, j'ai déclaré que, de mon point de vue, aucune réforme de l'Organisation des Nations unies ne serait complète sans une réforme du Conseil de sécurité. Cela reste ma conviction. Le Conseil de sécurité doit être largement représentatif de toutes les réalités du pouvoir dans le monde d'aujourd'hui¹.

Rapport préparatoire du Sommet mondial de septembre 2005, « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous ».

1. Ici Kofi Annan suggère d'élargir le Conseil de sécurité, en particulier à des pays africains.

Nous ne pouvons réaliser [nos objectifs] qu'en agissant ensemble dans le cadre du multilatéralisme et en tirant le meilleur parti de l'instrument unique que Harry Truman et ses contemporains nous ont légué : l'ONU. En fait, ce n'est que par l'intermédiaire des institutions multilatérales que les États peuvent être redevables les uns envers les autres. Il importe donc au plus haut point que ces institutions fonctionnent de façon juste et démocratique et qu'elles permettent aux pauvres et aux faibles d'exercer un peu d'influence sur les riches et les forts. Ce principe s'applique tout particulièrement aux institutions financières internationales telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Les pays en développement devraient parler plus fort au sein de ces instances dont les décisions scellent quasiment leur sort. Il s'applique aussi au Conseil de sécurité, dont la composition reflète le monde tel qu'il était en 1945, pas celui d'aujourd'hui.

Discours de Kofi Annan, 11 décembre 2006.

Action 7

<https://www.cartooningforpeace.org/>

Extrait du discours de Kofi Annan, secrétaire des Nations Unies (1997-2006) et prix Nobel de la paix (2001):

« J'ai toujours pensé que les dessins humoristiques occupent une place prépondérante dans la presse. Ils jouent un rôle particulier en façonnant l'opinion publique, car une image a généralement sur le cerveau un effet plus fort et plus direct que des mots, et aussi parce qu'il y a beaucoup plus de gens qui sont prêts à regarder un dessin qu'à lire un article.

Si vous feuillotez un journal, le fait de s'arrêter pour lire un article demande une décision délibérée, mais il est pratiquement impossible de ne pas regarder un dessin.

Les dessinateurs ont donc beaucoup d'influence sur la façon dont différents groupes de personnes se perçoivent mutuellement.

Ils peuvent nous encourager à porter un regard critique sur nous-mêmes, et accroître notre empathie vis-à-vis des épreuves et des frustrations d'autrui. Mais ils peuvent aussi faire le contraire. En bref, ils ont une lourde responsabilité.

Les dessins humoristiques nous font rire. Sans eux, notre vie serait nettement plus morose. Mais ils font plus que cela: ils ont le pouvoir d'informer, mais aussi d'offenser. Hormis la douleur physique, peu de choses peuvent nous atteindre plus directement qu'une caricature de nous-mêmes, d'un groupe auquel nous appartenons ou, pire encore peut-être, d'une personne que nous respectons profondément.

Autrement dit, les dessins humoristiques peuvent à la fois exprimer et encourager l'intolérance, et aussi la provoquer. La triste vérité est qu'ils font souvent les trois à la fois.

Par conséquent, si nous entendons « désapprendre » l'intolérance, comme nous invite à le faire le titre de cette série de séminaires, il nous faut ouvrir le débat aux dessinateurs.

Ils peuvent nous aider à regarder leur travail et les réactions qu'il suscite en nous de manière plus lucide. »

MORT DE KOFI ANNAN, ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU.



Kofi Annan (1938-2018)